

## DANS CE NUMÉRO

- 01.** Echiquier Space, l'ultime frontière de l'investissement *page 1 - 2*
- 02.** Transférer un contrat de retraite Madelin vers un PER ? *page 2 - 3*
- 03.** Transformation immobilière : quels enjeux pour les investisseurs ? *page 4 - 5*
- 04.** Athymis Millennial : mission accomplie ! *page 5 - 6*
- 05.** Affronter les creux de marché les plus extrêmes avec Legg Mason Brandywine Global Income Optimiser Fund *page 7 - 8*
- 06.** Dons manuels : nouveau service de déclaration en ligne ? *page 8*

## ECONOMIE SPATIALE

### 01. Echiquier Space, l'ultime frontière de l'investissement

La conquête spatiale a toujours fasciné et la course aux étoiles reprend avec le basculement des activités spatiales dans la sphère privée. Longtemps l'apanage des états, l'espace 2.0, ou New Space, se développe sous l'émergence d'acteurs privés de plus en plus nombreux. On connaît les plus iconiques, comme SpaceX ou Blue Origin. Et on trouve dans leur sillage une myriade d'acteurs encore peu connus ainsi que des industries hyper-technologiques qui se multiplient. C'est l'univers d'Echiquier Space<sup>1</sup>, le tout premier fonds européen dédié à l'espace et à son écosystème. Parce qu'à La Financière de l'Echiquier (LFDE), nous conjugons l'innovation au pluriel, nous sommes heureux de vous faire découvrir ce fonds thématique, emblématique de notre esprit pionnier.

#### Un potentiel stratosphérique

Le développement fulgurant de marchés comme la communication par satellites, l'observation de la Terre ou encore de lanceurs réutilisables sont autant d'exemples de secteurs au fort potentiel de développement. L'espace est en passe de devenir un secteur stratégique qui irriguera des pans entiers de l'économie.

Alors que le New Space offre des opportunités inédites avec la démocratisation de l'accès à l'espace, le potentiel du marché semble vertigineux... Estimé à 400 milliards de dollars aujourd'hui, il pourrait en effet atteindre **2 700 milliards de dollars d'ici 2045<sup>2</sup>**.



Parmi les secteurs à très grand potentiel, citons la fabrication en orbite, avec l'assemblage directement dans l'espace de satellites miniatures, dont la croissance attendue est de +7,5 % par an d'ici 2026<sup>3</sup>, ou des satellites de communication dont la croissance attendue est de +9,2 % par an d'ici 2027<sup>4</sup>. L'observation de la Terre, avec le développement de l'imagerie satellite qui permettra de mesurer le dérèglement climatique par exemple, devrait générer une croissance attendue de +8,5 % par an d'ici 2025<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Le fonds a été lancé le 31.05.2021. Ses principaux risques sont le risque de perte en capital, le risque actions, le risque de change, le risque de gestion discrétionnaire et le risque en matière de durabilité. Plus d'informations sur notre site [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

<sup>2</sup> LPwC, Bank of America Merrill Lynch, 2020

<sup>3</sup> Research and Markets, données au 01.08.2020.

<sup>4</sup> Grand ViewResearch, au 31.12.2020

<sup>5</sup> Business Wire, id.

## Space for Good

Les investisseurs responsables que nous sommes depuis 30 ans ont à cœur de sélectionner les entreprises qui pourront, selon nous, contribuer à une **industrie spatiale durable**. Les enjeux environnementaux et sociaux ont été intégrés dès la conception du fonds. Une Charte ESG spécifique aux enjeux spatio-responsables a été définie en lien avec l'équipe Recherche Investissement Responsable et le Comité éthique de LFDE. Nous excluons certains secteurs, tout particulièrement le secteur de la défense et l'armement, et pratiquons des exclusions normatives. Nous sommes particulièrement attentifs à la gestion des controverses. L'analyse ESG<sup>6</sup> de l'ensemble des valeurs évalue notamment les moyens déployés au service d'enjeux importants, tels que la gestion des cycles de vie des produits et des débris spatiaux. Le calcul de l'empreinte carbone du fonds et le maintien d'une empreinte inférieure à celle de son indice est également un engagement fort de l'équipe de gestion.

### Quatre profils d'entreprises spatiales

Notre équipe de gestion, composée de cinq personnes, a conçu une approche singulière qui intègre quatre types d'entreprises, dotées d'une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'euros, et a construit un portefeuille concentré d'une trentaine de valeurs.

Le fonds investit dans des **entreprises qui déploient des activités dans l'espace**, à l'image de Spire<sup>7</sup>, qui collecte des données spatiales grâce à sa constellation de nanosatellites permettant notamment d'optimiser les routes maritimes et aériennes ou d'améliorer les prédictions météorologiques.

<sup>6</sup> L'analyse ESG n'est pas une contrainte de sélectivité.

<sup>7</sup> Les valeurs sont données à titre d'exemple, leur présence en portefeuille n'est pas garantie.

Le deuxième profil de valeurs réunit des **entreprises qui opèrent entre la Terre et l'Espace**, à savoir l'envoi vers l'espace et le retour sur Terre, ainsi que les solutions de communication entre ces deux frontières. Citons Rocket Lab, qui a vocation à utiliser l'espace pour améliorer la vie sur Terre. Cette société innove en utilisant l'impression 3D pour fabriquer ses fusées ou des pompes électriques pour concevoir leurs moteurs. L'entreprise américaine 3D Systems crée quant à elle des pièces uniques adaptées aux besoins spatiaux.

Le fonds investit également dans des **entreprises qui œuvrent sur Terre au développement de l'écosystème spatial**, et bénéficient des données spatiales. C'est le cas de John Deere, qui utilise ces données pour l'agriculture de précision, de la prédiction des récoltes à l'optimisation de la gestion de l'eau.

Les **entreprises développant des technologies transverses** constituent la quatrième catégorie d'entreprises. Ces dernières permettent l'essor de l'économie spatiale, et regroupent des activités diverses allant de la connectivité aux semi-conducteurs ou encore aux imprimantes 3D.

L'économie spatiale se fonde sur l'innovation et nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution qui ne fait que commencer et dont les applications qui en découleront changeront nos vies. Nous sommes très heureux de pouvoir vous proposer de partager cette **nouvelle odysée qui s'ouvre**, avec Echiquier Space.

Par l'équipe de gestion thématique de  
La Financière de l'Echiquier



## RETRAITE

### 02. Transférer un contrat Madelin vers un PER ?

#### Doit-on transférer son contrat Madelin vers un PER (Plan d'épargne retraite), également appelé PERin ?

**01.** Les contrats de retraite Madelin ne peuvent plus être souscrits mais rien ne vous oblige à effectuer cette opération de transfert, contrairement à ce que certains vendeurs veulent vous faire croire.

**02.** Le PER ne met pas automatiquement fin aux contrats Madelin déjà existants. Le transfert est bien optionnel.

**03.** Il n'y a pas de date limite pour effectuer un tel transfert. Vous pouvez le faire – ou non – quand vous le souhaitez.

**04.** Si la sortie en capital d'un contrat Madelin est possible en le transférant vers un PER, rien ne vous oblige à le faire avant de partir à la retraite. Il convient en outre de vérifier les éléments techniques des Madelin et PER concernés afin d'éviter de perdre des avantages historiques et significatifs garantis par certains de ces contrats.

Il est évident que cette décision ne peut pas être bénéfique à l'ensemble de leurs assurés ! D'où l'importance de choisir les bons contrats et les bons assureurs mais c'est un autre sujet...

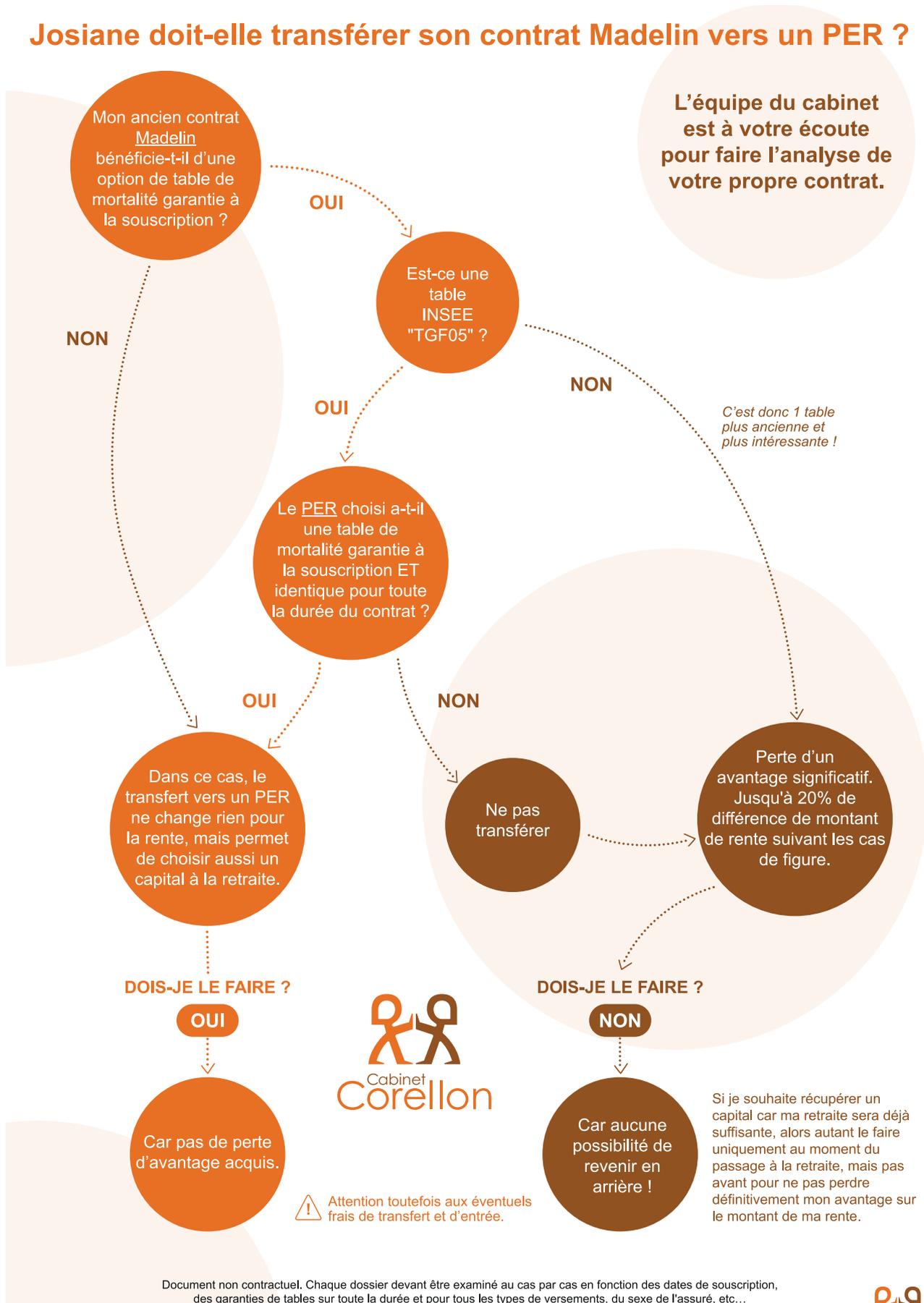
**Quels sont les avantages et les inconvénients de cette opération ? Avez-vous intérêt à transférer votre Madelin vers un PER ?**

L'infographie ci-dessous va vous permettre de répondre à ces questions, moyennant la recherche

préalable d'une information sur votre contrat Madelin : avez-vous opté pour une garantie de table de mortalité lors de sa souscription ? Le cas échéant, pour laquelle ?

Attention, cette réflexion vous engage car le transfert d'un Madelin vers un PER est irréversible !

**Josiane doit-elle transférer son contrat Madelin vers un PER ?**



Document non contractuel. Chaque dossier devant être examiné au cas par cas en fonction des dates de souscription, des garanties de tables sur toute la durée et pour tous les types de versements, du sexe de l'assuré, etc...

### 03. Transformation immobilière : quels enjeux pour les investisseurs ?



*Dans un contexte économique caractérisé par la mutation des modes d'utilisation des actifs immobiliers<sup>1</sup>, avec des contraintes réglementaires croissantes renforcées par l'urgence climatique, la question de leur adaptation est plus que jamais d'actualité. Ce nouvel écosystème intègre une forte dimension territoriale : analyser le phénomène de métropolisation et repérer les zones géographiques à forte croissance de productivité, c'est comprendre les enjeux actuels et futurs des territoires qui détermineront les performances des actifs immobiliers à moyen-long terme.*

En effet, avec un déficit de logements, une offre de bureaux devenue excédentaire et obsolète, un commerce physique en déclin au profit du commerce électronique gourmand en entrepôts, et une hôtellerie d'affaires partiellement menacée par les visio-conférences, **l'immobilier de demain doit se réinventer**. Les réponses à cette problématique devront être multiples et venir à la fois des politiques municipales et des acteurs économiques.

La crise sanitaire que nous traversons a rebattu les cartes en accentuant des déséquilibres déjà présents. **L'intérêt des investisseurs pour l'immobilier demeure élevé mais s'oriente davantage vers les segments porteurs**. L'adaptabilité dans ce domaine devient donc une compétence clé pour les investisseurs, alors que beaucoup sont pénalisés par de longs processus de vente de leurs actifs. **Dans ce contexte, les foncières cotées<sup>2</sup> sont des acteurs clés de la transformation immobilière** grâce à un savant mélange de compétences architecturales, urbanistiques, contractuelles et financières.

#### Le recyclage urbain, une urgence sociale...

Le déséquilibre structurel entre l'offre et la demande de logements dans de nombreux pays d'Europe est ancien. Il concerne l'offre de logement traditionnel, mais également les résidences gérées – telles que les résidences pour étudiants, pour personnes âgées – ou encore les solutions pour jeunes actifs – comme le co-living – qui sont autant de nouveaux modes de consommation de l'immobilier. **A cette pénurie « quantitative » s'ajoute l'écart croissant entre les attentes « qualitatives » des occupants et l'obsolescence du parc existant**. Combiné à des conditions de financement attractives, ce phénomène participe à la hausse des prix et exclut une part croissante de la population.

En parallèle, la question de la transformation des bureaux en logements s'accroît. L'explosion du télétravail modifie l'utilisation des espaces de bureau et de logement. **Plus que la question d'une suroffre de bureaux, elle souligne la nécessité de la mutation d'une partie du parc, ouvrant de nouvelles opportunités pour les opérateurs capables de réaliser des opérations de reconversion**. Nous arrivons à la fin d'un cycle : la moitié des bureaux d'Île-de-France (59 millions de m<sup>2</sup>) ont été construits avant les années 1990, dont une partie dans des quartiers actuellement résidentiels et leur conversion semble ainsi indiquée.

Enfin, les centres commerciaux qui ont accompagné les habitudes de consommation des Trente Glorieuses voient eux aussi leur modèle économique remis en question par **l'accélération du commerce en ligne**. Ils doivent se réinventer en déployant une expérience unique et complémentaire d'un parcours client désormais largement effectué en ligne.

<sup>1</sup> Les actifs immobiliers comprennent l'ensemble des biens fonciers et immobiliers appartenant à des personnes physiques ou des personnes morales. Ce peut être une résidence principale, des logements locatifs, des bureaux, des commerces, des bâtiments industriels, etc.

<sup>2</sup> Ou Sociétés d'Investissement Immobilier Cotées (SIIC), sont des sociétés cotées en Bourse dont l'objectif est la distribution de dividendes grâce à la gestion et à la valorisation d'un patrimoine immobilier.

Le recyclage urbain, donnant une nouvelle vie aux immeubles existants, est donc un enjeu crucial. Il permet également de répondre aux objectifs environnementaux (Accords de Paris pour 2050) et à la nécessité de limiter l'artificialisation des sols<sup>3</sup>. Avec leur expertise opérationnelle et leur discipline financière, les foncières cotées nous semblent bien placées pour tirer leur épingle du jeu dans ce contexte.

### ...Accentué par l'enjeu climatique

L'inadéquation de l'offre résidentielle dans les zones tendues et l'obsolescence de certains bâtiments tertiaires ne datent pas de la crise sanitaire (cf. la loi Elan de 2018 visant à encourager la transformation de bureaux en logements). La pandémie et la transition écologique requièrent toutefois la construction de plus de logements avec une moindre empreinte carbone et sans artificialisation des sols, alors que cette activité est dominée par l'énergivore béton nécessitant du sable, ressource naturelle non renouvelable. Le savoir-faire des foncières peut permettre de résoudre une partie de

<sup>3</sup>L'artificialisation des sols consiste à transformer des terrains de pleine terre (espaces naturels, jardins et parcs publics de pleine terre, terres agricoles, forêts...) en terrains à construire, en infrastructures (voiries, ouvrages d'art, parkings...) ou en espaces artificiels (terrains de sports, chemins et chantiers, espaces verts artificiels).

ces problématiques, d'autant que le contexte de taux bas constitue un allié durable pour les financements.

### D'où un besoin de sélection adaptée au contexte économique, social et géopolitique

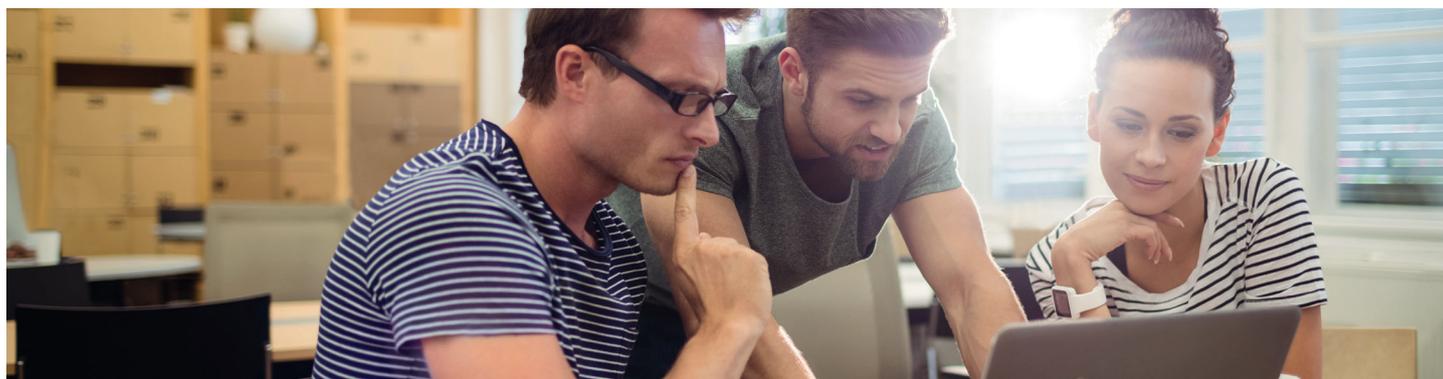
Dans un environnement en pleine mutation, l'immobilier apparaît comme un relais de croissance attractif. Les foncières cotées permettent de combiner les avantages de l'investissement en immobilier avec ceux de l'investissement en actions. Elles assurent une diversification de portefeuille ainsi qu'un rendement indispensable aux investisseurs. La sélection des foncières cotées reste toutefois très complexe. Grâce à sa connaissance pointue des marchés immobiliers, des patrimoines et stratégies des foncières ainsi qu'à sa compréhension des valorisations, Claresco Finance propose depuis juin 2018 le fonds « Claresco Foncier Valor ». Le portefeuille est investi en permanence à plus de 75 % en actions de sociétés ayant un statut de foncières (SIIC/REIT) cotées sur des marchés réglementés ou organisés et dont le siège est situé dans la zone Euro.

Par Roméo Yombo,  
Claresco Finance

CLARESCO  
FINANCE

## INVESTISSEMENT THÉMATIQUE

### 04. Athymis Millennial : mission accomplie !



Athymis Millennial est un fonds pionnier en France qui intègre la problématique des Millennials, cette génération de jeunes gens nés entre 1980 et 2000, et choisit à l'international les entreprises les mieux à même d'aborder le 21<sup>e</sup> siècle. Alors qu'elle vient de souffler les 5 bougies du fonds, l'équipe Athymis Gestion en charge de sa gestion avait à cœur de vous le présenter.

#### Une performance annualisée de 12,9 % depuis sa création

Avec une performance depuis l'origine de +83,7 % au 28 juin 2021, pour ce qui concerne la Part R<sup>1</sup>, soit une performance annualisée de 12,9 % depuis sa création, le fonds a atteint son objectif de proposer une stratégie thématique pertinente et surtout performante dans la durée<sup>2</sup>. Ayant grandi en pleine

révolution digitale, les Millennials – ou Génération Y – sont **porteurs de nouveaux usages** auxquels les entreprises doivent impérativement s'adapter.

Première génération de « digital natives », les Millennials sont hyper-connectés. Moins fidèles aux marques que leurs aînés, **ils sélectionnent en priorité la meilleure réputation / qualité / prix et privilégient l'expérience au détriment de la propriété.** Enfin, ils sont attachés à la santé et au bien-être et souhaitent donner du sens à leurs actes, tant dans leur vie privée que professionnelle.

### Un dispositif original d'analyse des entreprises sélectionnées

L'équipe d'Athymis Gestion a développé un dispositif original d'analyse des entreprises sélectionnées. Celui-ci commence en amont, par une **recherche des tendances portées par la génération des Millennials.** Il s'agit ainsi de trouver les acteurs les mieux à même de profiter de ces tendances. Pour y parvenir, les gérants du fonds participent à de nombreuses conférences, que cela soit en Europe, aux USA, et en Asie, le fonds étant international. Dans un environnement toujours plus concurrentiel, **l'équipe s'attache en outre à privilégier les « rule makers »,** ces entreprises qui font les règles de leur secteur, et les « rule breakers », celles qui cassent les règles, avec une importance forte portée à l'innovation.

### Quelle gestion du risque ?

Athymis Millennial est par construction multithématique. Cette approche pragmatique permet de **ne pas être tributaire de la performance d'un seul secteur d'activité.** Sont ainsi présentes dans le portefeuille des valeurs de la Tech, de la consommation, des loisirs, du sport, de l'alimentation, du luxe... une saine diversification dans des marchés fort volatils et qui a fait ses preuves dans la durée. Par ailleurs, nous privilégions des titres liquides afin de ne pas subir les moments de stress.

Ainsi, l'équipe de gestion a **sélectionné des entreprises portées par la révolution « cloud »** comme Alphabet ou Salesforce, des valeurs de la distribution telles que Target, Chewy ou Amazon, des sociétés du streaming et des loisirs comme Disney ou AirBnB, des valeurs du sport comme Nike ou du luxe comme LVMH...

### Pourquoi intégrer Athymis Millennial dans un portefeuille de fonds ?

Au-delà de la bonne performance du fonds, il est à noter que les **Millennials ont dorénavant entre 20 et 40 ans et sont de fait en pleine phase de consommation et d'investissement.** Ainsi, accompagner les entreprises qui s'adressent à eux, milite pour une intégration du fonds au cœur des allocations en actions, que cela soit dans les contrats d'assurance-vie et dans les mandats de gestion.

Nous sommes au cœur de la « **4e révolution industrielle** », la révolution digitale, avec des acteurs qui, malgré des valorisations déjà relativement élevées, offrent encore des perspectives de croissance selon nous très significatives. Sans oublier que **le nombre actuel d'introductions en bourse et la qualité des dossiers qui se présentent aux investisseurs améliorent encore le choix d'entreprises bénéficiant des mutations apportées par les Millennials.** Le fonds a réalisé un très bon choix de valeurs aux USA et en Europe, mais l'exposition aux valeurs asiatiques, pleine de potentiel, reste marginale et l'équipe pense trouver en Asie et particulièrement en Chine des dossiers très prometteurs.

Même si nous devons rappeler que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, nous avons la tentation d'affirmer que le meilleur est à venir pour la thématique Millennial ! Enfin, si nous devons retenir trois caractéristiques fortes d'Athymis Millennial, ce serait aborder des enjeux générationnels, prôner une recherche d'idées différentes et bénéficier d'une gestion qui a fait ses preuves.

Par Athymis Gestion



<sup>1</sup> Les parts R des fonds sont celles destinées aux particuliers.

<sup>2</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, bien lire les documents de référence du fonds avant d'investir.

Mentions légales | Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les informations présentées dans ce document ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. La valeur de l'investissement peut varier au gré des fluctuations du marché et l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi, les FCP n'étant pas garantis en capital. Nos fonds sont exposés aux risques suivants : Risque actions, Risque lié à la gestion discrétionnaire, Risque de change, Risque de taux, Risque de crédit et Risque de perte en capital. Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires : [contact@athymis.fr](mailto:contact@athymis.fr)

L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Les frais de gestion sont inclus dans les performances. Les risques, les frais et la durée de placement recommandée des FCP

présentés sont décrits dans les DICI (Documents d'Information Clé pour l'Investisseur) et les prospectus, disponibles sur le site internet [www.Athymis.fr](http://www.Athymis.fr). Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI). Nous vous invitons avant toute décision à vous rapprocher régulièrement de vos contacts ou conseillers sur vos placements.

Athymis Gestion décline toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute utilisation ou diffusion non autorisée, de tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est interdite et passible de sanction. Athymis gestion est agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'A.M.F. (Autorité des Marchés Financiers) sous le numéro GP 08000035, et enregistrée sous le n° d'immatriculation ORIAS 15005566.

## 05. Affronter les creux de marché les plus extrêmes avec Legg Mason Brandywine Global Income Optimiser Fund

En voilà un fonds obligataire qui s'est démarqué depuis la pandémie... Il nous a semblé intéressant de le présenter aux investisseurs désireux de maintenir une bonne diversification de leur portefeuille. Entretien avec Franklin Templeton, société de gestion abritant Brandywine Global.

**Le Legg Mason Brandywine Global Income Optimiser Fund est un fonds d'obligations internationales tout terrain. Quel est le concept du fonds ?**

Le fonds peut exploiter un large éventail d'opportunités, car nous n'avons pas de contraintes géographiques, qualitatives ou sectorielles prédéfinies, ce qui permet une grande flexibilité dans différents environnements de marché. Le fonds est géré activement, en privilégiant les titres paraissant sous-valorisés au moment de l'achat.

**À quel type d'investisseurs le fonds convient-il le mieux ?**

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui recherchent une exposition aux obligations internationales mettant l'accent sur la préservation du capital, dans un contexte sans précédent de taux bas.

**Quelles sont vos prévisions et comment positionnez-vous le fonds pour le reste de l'année 2021 ?**

Si nous voyons des opportunités dans la reprise économique mondiale, nous cherchons également à protéger les portefeuilles d'une éventuelle hausse de l'inflation. Actuellement, notre rotation sectorielle est orientée vers les matières premières et les matériaux de base, dans l'intention de capitaliser sur les secteurs susceptibles de bénéficier de la réouverture économique post-pandémie.

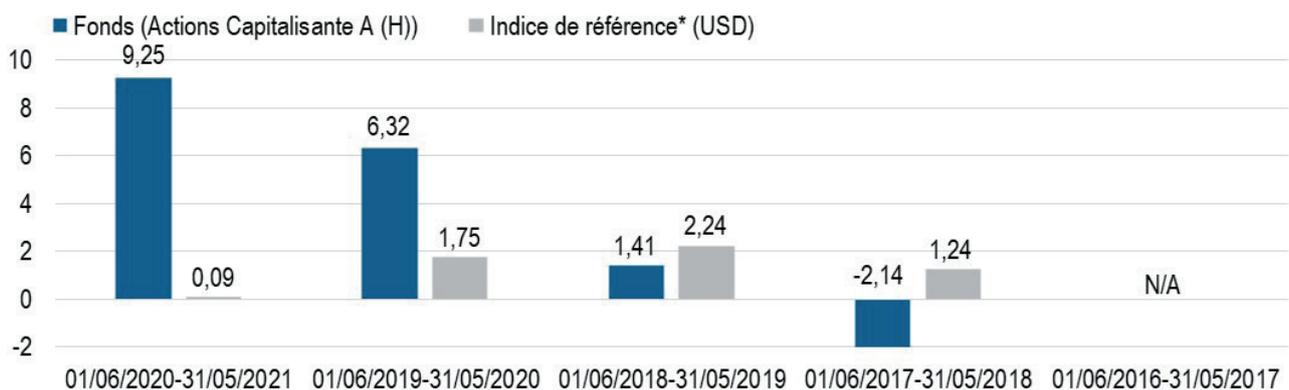
**Quelle est l'actualité récente de ce produit ?**

Depuis mars 2021, le Legg Mason Brandywine Global Income Optimiser Fund s'est adapté au nouveau règlement européen sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR) et a intégré des caractéristiques environnementales et sociales contraignantes pour améliorer son profil responsable.

Plus d'informations à ce sujet, sur le site [www.franklintempleton.fr](http://www.franklintempleton.fr).

Par Franklin Templeton  FRANKLIN TEMPLETON

### Performance glissante sur 12 mois du compartiment (%)



### Performance cumulée du compartiment (%)

	Année en cours	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Fonds (Actions Capitalisante A (H))	0,59	0,08	0,96	9,25	17,79	-	16,48
Indice de référence* (USD)	0,02	0,00	0,01	0,09	4,13	-	5,79

\* FTSE 3-Month U.S. Treasury Bill Index

Données au 31 mai 2021

La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs. Source des données de performance : Legg Mason. La performance est calculée sur la base de la variation de la VL. Les calculs de performance comprennent le revenu brut réinvesti sans commission de vente initiale et de frais de rachat mais tiennent compte des commissions de gestion annuelles. Les droits d'entrée, les taxes et les autres frais appliqués localement n'ont pas été déduits.

**Risques du fonds | Obligations :** Il existe un risque que certains émetteurs d'obligations détenues par le Fonds ne soient pas en mesure de rembourser l'investissement ou de payer les intérêts afférents aux obligations, ce qui sera, dans ce cas, susceptible d'engendrer des pertes pour le fonds. La valeur des obligations est influencée par la perception de ce risque par le marché, ainsi que par les variations des taux d'intérêt et de l'inflation.

**Liquidité :** Dans certaines circonstances, il peut s'avérer difficile de vendre les investissements du fonds en raison d'une insuffisance de la demande pour ces titres sur les marchés, auquel cas le fonds pourra ne pas être en mesure de minimiser une perte éventuelle sur ces titres.

**Obligations à notation faible :** Le fonds est susceptible d'investir dans des obligations à notation faible ou non notées de qualité comparable, présentant un niveau de risque plus élevé que les obligations bénéficiant d'une meilleure note.

**Investissements sur les marchés émergents :** Le fonds est susceptible d'investir sur des marchés de pays plus petits, moins développés et moins réglementés, qui s'avèrent plus volatils que les marchés de pays plus développés.

**Titres adossés à des actifs :** Les échéances et montants des flux de trésorerie générés par les titres adossés à des actifs ne sont pas garantis et sont susceptibles d'engendrer des pertes pour le fonds. Le fonds peut également avoir du mal à vendre rapidement les placements de ce type.

**Devise du fonds :** Les fluctuations des taux de change entre les devises des placements détenus par le fonds et la devise de base du fonds sont susceptibles d'affecter négativement la valeur et les revenus d'un investissement.

**Taux d'intérêt :** Des modifications de taux d'intérêt sont susceptibles d'affecter négativement la valeur du fonds. Généralement, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations diminue.

**Produits dérivés :** L'utilisation de produits dérivés peut entraîner des fluctuations plus importantes de la valeur du fonds et faire perdre au fonds autant ou plus que le montant investi.

**Contreparties du fonds :** Le fonds est susceptible de subir des pertes si les parties avec lesquelles il traite ne sont pas en mesure d'honorer leurs obligations financières.

**Opérations du fonds :** Le fonds encourt le risque de subir des pertes du fait de l'inadéquation ou de la défaillance de ses processus internes, de ses collaborateurs ou de ses systèmes, ou bien de ceux de tiers tels que, par exemple, ceux en charge de la conservation de ses actifs,

en particulier dans la mesure où il investit dans des pays en développement.

**Information importante |** Ce document se fonde sur une mise à jour de Brandywine Global, une filiale de Franklin Templeton. Les opinions exprimées sont celles de l'équipe de gestion à la date du présent document. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis en fonction des conditions du marché et autres et peuvent s'écarter de celles d'autres professionnels de l'investissement ou de celles de la société dans son ensemble. Ce document est fourni uniquement dans l'intérêt général et ne saurait constituer un conseil d'investissement individuel, une recommandation ou une incitation à acheter, vendre ou détenir un titre ou un fonds, ou à adopter une stratégie d'investissement particulière. Il ne constitue pas un conseil d'ordre juridique ou fiscal. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une analyse complète des événements survenant dans les divers pays, régions ou marchés.

Il s'agit d'un compartiment de Legg Mason Global Funds plc (« LMGF »). LMGF est une société d'investissement à capital variable, organisée en organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »). LMGF est agréée en Irlande par la Banque centrale d'Irlande. Les informations ont été préparées à partir de sources jugées fiables. Elles ne sont garanties en aucune façon par une société ou une filiale de Franklin Resources, Inc. (collectivement « Franklin Templeton »). Avant tout investissement, veuillez lire le formulaire de demande, le Prospectus et le DICI. Les documents relatifs au fonds peuvent être obtenus gratuitement en anglais, français, allemand, italien et espagnol auprès du siège de LMGF à Riverside Two, Sir John Rogerson's Quay, Grand Canal Dock, Dublin 2, Irlande, auprès de l'administrateur de LMGF, BNY Mellon Fund Services (Ireland) Limited, ou en vous rendant sur le site [www.franklinresources.com](http://www.franklinresources.com), qui vous orientera vers votre site Franklin Templeton local. Les titres individuels sont mentionnés à titre d'exemple et ne constituent pas des recommandations d'achat ou de vente d'investissement. Les opinions exprimées sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et ne prennent pas en compte les besoins particuliers des investisseurs. En Europe (hors Royaume-Uni et Suisse), cette promotion financière est délivrée par Franklin Templeton International Services S.à r.l., supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier - 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg - Tél. : +352-46 66 67-1 - Fax : +352-46 66 67 6. Investisseurs français : L'agent payeur représentatif en France, auprès duquel les DICI, le Prospectus, les rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement, est CACEIS Bank, 1/3, Place Valhubert, 75013 Paris, France.

Les entités Legg Mason susmentionnées sont des filiales à 100 % de Franklin Resources Inc. ©2021 Franklin Templeton. Tous droits réservés.

## DONATION

## 06. Dons manuels : nouveau service de déclaration en ligne ?

*Le service de télédéclaration des dons manuels et de sommes d'argent a ouvert le 30 juin 2021 sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Il sera progressivement étendu aux déclarations de succession et aux déclarations de cessions verbales de droits sociaux.*

### Ce qu'il faut savoir

Disponible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, ce service permet de **déclarer en ligne les dons de sommes d'argent, de biens meubles, de droits sociaux et d'objets d'arts reçus d'un proche ou d'un tiers**. Les droits sont calculés automatiquement, et la déclaration mise à disposition du contribuable dans son espace numérique sécurisé. **Le service de télépaiement des droits de donation sera quant à lui possible dès septembre prochain**. Les droits correspondants doivent donc être réglés de manière traditionnelle.

Ce service sera par la suite étendu aux déclarations de dons intégrant des donations antérieures en janvier 2022, puis progressivement ouvert -de 2022 à 2024- aux déclarations de succession transmises par les notaires. Il permettra également la **déclaration**, à compter de janvier 2022 (pour les particuliers), et de septembre 2022 (s'agissant des professionnels) **des cessions de droits sociaux ayant été réalisées sans acte** (conventions verbales).

### Qu'est-ce qu'un don, manuel ?

Le don manuel consiste en la remise d'un objet, d'une somme d'argent, d'actions, de titres de société, de biens meubles, d'objets d'arts, etc. Il est nécessaire d'informer l'administration de l'existence d'un don manuel même s'il ne donne pas lieu au paiement de droits.

fidroit.



### Cercle France Patrimoine

SAS au capital de 8 500 € - RCS Paris 833666464. Siège social : 10 rue du Mont-Thabor 75001 PARIS. Immatriculé sur le Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance, ORIAS, sous le n°18002201 en qualité de Conseiller en investissement financier et de Courtier d'assurance ou de réassurance.

### Nous contacter

CERCLE FRANCE PATRIMOINE  
10 rue du Mont Thabor  
75001 PARIS

Tel : 01 40 07 00 00

[cercle-france-patrimoine.fr](http://cercle-france-patrimoine.fr)